

L'Adresse—M. Darling

M. Foster: Monsieur le Président, si j'en parle c'est parce que je crois que c'est un concept très important. Le gouvernement a promis de donner au milieu des affaires plus de sécurité, de confiance et de certitude. A mon avis, la décision de ne pas accorder les avantages fiscaux d'une société en participation à une société en commandite rend la situation encore plus incertaine. Je soutiens que c'est réellement une démission.

Il semble que le ministère du Revenu national ait été placé devant huit cas semblables. Deux des projets, ceux d'Algoma Steel et de Tembec, créeraient un nombre considérable d'emplois. Il s'agit d'environ 700 emplois dans le cas d'Algoma Steel. Cette dernière voulait former une société en participation ou une société en commandite dont certains crédits d'impôt et déductions pour amortissement serviraient à un autre société formée en commandite. Il y va de l'avenir de quelque 700 emplois permanents dont notre région a tellement besoin.

Sauf erreur, la société Tembec située à une centaine de milles au nord d'Ottawa, serait dans une situation semblable. Si un tel engagement contribuerait à créer des emplois, pourquoi le ministère du Revenu national n'accepte-t-il pas de rendre un avis de principe? Qu'est-ce qui l'empêche d'agir dans le cas de Tembec?

Dans le cas d'entreprises qui constitueraient des sociétés à responsabilité limitée sans pour autant créer d'emplois, le ministère pourrait refuser de rendre un avis de principe.

A deux reprises en juillet, le premier ministre est venu à Sault-Sainte-Marie et à Algoma pour dire qu'il verrait à ce que cette usine soit terminée. Quand la société a fait sa proposition en septembre rien n'indiquait que le gouvernement s'apprêtait à la repousser. Et pourtant, au bout de deux semaines, le ministère du Revenu national a refusé de rendre un avis de sorte que l'avenir de cette usine de \$350 millions est maintenant incertain.

Selon le député, c'est dans ce genre de circonstances qu'il convient de rendre un avis de principe mais c'est aussi dans de pareils cas que le gouvernement refuse d'assumer ses responsabilités.

M. le vice-président: Le temps réservé aux questions et aux observations faisant suite à un discours est maintenant terminé.

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir le privilège de pouvoir dire quelques mots au sujet du discours du trône et de l'exposé que le ministre des Finances (M. Wilson) a présenté jeudi dernier. Je voudrais en profiter pour féliciter le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, le député de Sarnia-Lambton (M. James), et la co-motionnaire, la députée de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques). Je pense qu'il est assez inhabituel que la motion sur l'Adresse en réponse au discours du trône soit parrainée par deux députés siégeant côte à côte à la Chambre. En outre, je crois qu'ils ont le même nom, car, si je me fie à ma connaissance limitée du français, je crois que Jacques est l'équivalent de James.

Le discours du trône qui a marqué l'ouverture de la 33^e législature a été vraiment marquant. Certes, au grand désarroi de l'opposition, le gouvernement n'y exposait pas ses plans en très grand détail. Cependant, il reste que le discours du trône ouvrait clairement la voie. Les propos qu'a tenus le ministre des Finances jeudi dernier ont permis d'avoir une meilleure

idée de ce que les Canadiens souhaitent et attendent. Nous pouvons dire que le Canada est en train de redevenir une terre de liberté.

• (1250)

Des voix: Bravo!

M. Darling: Le gouvernement va libérer les Canadiens d'un déficit sans cesse croissant. Si le nouveau gouvernement a bien fait comprendre une chose aux Canadiens, c'est sûrement qu'il importait de prendre des mesures pour réduire le déficit, pour redonner du travail aux citoyens et pour donner au secteur privé et aux entrepreneurs de notre pays l'occasion de montrer ce qu'ils peuvent faire. L'incompétence du gouvernement précédent, la façon dont il a géré les programmes gouvernementaux et son entrée dans le secteur privé ont donné des résultats désastreux.

Comme nous le savons tous, nous nous retrouvons maintenant avec en gros 1,400,000 chômeurs. Certes, des mesures superficielles peuvent permettre d'aider certains Canadiens à court terme, mais il faut avant tout donner à tous les citoyens, jeunes et vieux, un travail permanent et intéressant à long terme.

En ce moment, le premier ministre (M. Mulroney) est en train de discuter avec les premiers ministres des provinces de l'avenir du Canada en vue de fixer des objectifs et d'élaborer divers projets pour la conférence des premiers ministres qui aura lieu au début de l'année prochaine. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette tâche. A l'avenir, ces conférences seront d'un genre différent, car les premiers ministres discuteront dans une atmosphère amicale—et je souligne le mot «amicale»—au lieu de s'affronter comme par le passé.

Des voix: Bravo!

M. Darling: Peut-être que dans un an, à une prochaine conférence, nous verrons un gouvernement conservateur de plus, représentant la province du Manitoba, discuter avec les autres premiers ministres de l'avenir du Canada.

M. Manly: C'est peu probable.

M. Darling: Je constate que ma dernière observation n'a pas eu l'air de plaire aux députés NPD de cette Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Darling: J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) critiquer ce qui a été dit dans le discours du trône à propos des consultations avec le secteur privé. Ce genre d'attitude explique en grande partie le cuisant échec que son parti a subi le 4 septembre. Quand je repense à une phrase célèbre de Mackenzie King, je me dis que les 40 députés actuels du parti libéral sont descendus dans la vallée de l'humiliation et qu'il leur faudra de nombreuses années pour en sortir.

Les Canadiens devraient se réjouir d'avoir maintenant un gouvernement qui est à l'écoute de la population. Je tiens à insister là-dessus, monsieur le Président. En tant que membres du gouvernement, nous ferons parvenir les messages des Canadiens au Cabinet et au premier ministre. Naturellement, certains remèdes seront durs à avaler. C'est une évidence. A mon avis, l'expression «des sacrifices à court terme pour des avantages à long terme» va de soi. Nous savons néanmoins que, même si tout le monde veut aller au ciel, personne ne veut mourir.